



Avis d'imposition du locataire perdu par gestionnaire

Par **kmou**, le **20/02/2011** à **15:06**

Bonjour,
je loue un appartement selon borloo neuf, l'avis d'imposition du locataire doit être donné aux impôts lors de ma déclaration de revenus. Il se trouve que le gestionnaire immobilier a perdu le dossier du locataire et donc l'avis d'imposition. Le locataire ne peut plus le fournir.
Le locataire peut-il obtenir un duplicata auprès de son centre des impôts ?
Quels sont les recours pour nous propriétaires auprès du gestionnaire (mise en demeure ? modalités ?) merci

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **15:43**

Oui, le locataire peut obtenir un duplicata (c'est de la déclaration qu'on ne peut avoir de duplicata)